

0060033D
ACADEMIE DE NICE
LYCEE POLYVALENT HONORE D'ESTIENNE D'ORVES
13 AVENUE HONORE D ESTIENNE D OR
06050 NICE CEDEX 1
Tel : 0493971200

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : BAREME FONDS SOCIAL

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 45

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/03/2017

Réuni le : 14/03/2017

Sous la présidence de : Stephane Devin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le barème d'attribution des aides du fonds social adopté par le CA le 14 novembre 2016 délibération n° 22 ets modifié de la façon suivante : "le montant de l'aide forfaitaire maximale pour les concours est porté à 200 €"

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0